L'ABLONAIS

N° 23

Magazine municipal / janvier - février 2018 / www.ablon-sur-seine.fr /Facebook : Ablon-sur-Seine (l'officielle)

Eric Grillon, Maire d'Ablon-sur-Seine,
Le conseil Municipal,

Vous présentent leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

Le Noël Ablonais

L'ÉDITO DU MAIRE

Chères Ablonaises, chers Ablonais

Permettez moi en ce début d'année 2018 de vous adresser mes vœux les plus chaleureux.

Je vous souhaite en mon nom et celui de toute l'équipe municipale une année de sérénité, d'apaisement et de fraternité.

Dans ce monde ou tout va de plus en plus vite je voudrais pour 2018 que nous prenions le temps de partager des moments de convivialité qui donnent du sens à l'expression vivre ensemble.

Avec mon équipe je m'efforce au jour le jour de préserver l'esprit village qui nous tient tant à cœur et l'ensemble de notre action est guidée par ce fil d'Ariane.

Comme vous le constatez notre société évolue et l'Ablon d'hier n'est plus l'Ablon d'aujourd'hui. Notre ville se rajeunit les besoins et les demandes des Ablonais changent et évoluent.

Cette mutation qui se fait dans la douceur, doit être accompagnée et doit guider des choix, qui vont engager notre ville à s'équiper de biens structurants, capables de répondre à ces nouveaux besoins, de façon à accueillir cette évolution logique et souhaitable pour notre ville.

L'année 2017 a été de nouveau une année très dynamique ou de nombreuses réalisations ont été menées avec efficacité et ce grâce à l'investissement des élus et des services.

L'année 2018 le sera tout autant avec la réalisation de projets structurants pour notre ville.

La restructuration de deux groupes scolaires et la création nette de 7 salles et des équipements associés (cours, préaux, réfectoires, salles de repos, ascenseurs PMR, sanitaires).

J'ai lancé en 2017 une étude concernant la construction de nouveaux vestiaires, indispensables à l'accueil des pratiquants du gymnase, des activités scolaires de la ville ainsi qu'aux adhérents des divers clubs de sport. Je souhaite que ces travaux débutent en 2018.

Je rappelle qu'il a fallu dans l'urgence et pour des raisons de sécurité, raser les vestiaires du gymnase suite à des mouvements de terrain consécutifs aux inondations de juin 2016.

Concernant la voirie nous continuerons notre action de réhabilitation, avec la réfection de deux axes majeurs, la rue du maréchal Foch pour sa première partie de la rue du bac à la rue Simon et la rue Estienne d'Orves en partie basse qui nécessite des travaux importants sur les réseaux d'assainissement.

2018 devrait voir aussi le démarrage des travaux de l'EHPAD 'Clémentine Pitois' sauf surprise de dernière minute puisque la préfecture en a accordé le permis.

Nous œuvrons depuis maintenant bientôt quatre ans pour redonner à notre ville de l'allure, tout en préparant l'avenir, mais en conservant la qualité de vie et la convivialité qui caractérise notre charmante ville.

Soyez sur de notre investissement et de notre dévouement.

Très belle année à toutes et à tous.

Eric GRILLON
Maire d'Ablon-sur-Seine

SOMMAIRE

P. 6 -11 **Actualités**

Le point sur les travaux > 7

Les enseignants s'initient à la classe mobile > 8
Brèves *(jeter son sapin, réserve citoyenne)* > 8

Retour sur la réunion publique du 5 décembre > 9

Plan Grand Froid 2017-2018 >10

Enquête sur le cadre de vie et la sécurité >10

Don aux restos du coeur >11

Nouveaux commerces > 11

P. 12-15 **Dossier**

Bilan 2014-2017

P. 16 -19 **Vivre notre ville**

Lutte contre le gaspillage : des ateliers de compostage pour le centre de loisirs > 16

Grand succès pour la soirée orientale de l'Epic Gaz'elles > 17

Installation du nouveau Conseil Municipal des enfants > 17

M. Fromont reçoit la médaille de l'Ordre National du Mérite > 18

La boucherie Jolivet récompensée par la charte qualité performance > 18

Saison culturelle > 19

P. 20-21 **Démocratie locale**

Actualités du Territoire > 20

Tribune - expression des élus > 20

Retour sur le Conseil Municipal > 21

P. 22-23 **Infos pratiques - Agenda**

PEFC 10-32-3010 Certifié PEFC pefc-france.org

L'Ablonais N°23 janvier / février 2018

Mairie d'Ablon-sur-Seine - 16, rue du Maréchal Foch 94480 Ablon-sur-Seine - 01 49 61 33 33
www.ablon-sur-seine.fr

Directeur de publication : Eric Grillon

Conception, réalisation, rédaction : Service communication Marine Hussenot / P. Douwes

Photos, iconographie : Service communication, Fotolia

Impression : 2700 exemplaires - Desbouis Grésil
Imprimeur - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66

Journée des Droits de l'Enfant

Distribution des sapins de Noël aux commerçants

Les enfants ont pu assister au spectacle de Guignol « La sorcière et les cadeaux » puis goûter et faire des photos avec le père Noël.

Election du Conseil Municipal des enfants

Installation du Conseil Municipal des enfants

Commémoration Alain Poher

Atelier Hérisson

Inauguration du stade Pierre-Pouget

Elagage au parc Dreher

Le point sur les travaux

CENTRE VILLE

Rue du Bac

Sécurisation de la rue du Bac. Retrécissement de la chaussée afin de ralentir la vitesse des automobilistes et d'élargir les trottoirs.

Hôtel de ville

Poursuite des travaux de rénovation. Une chaudière à condensation avec passage au gaz remplace la précédente.

Écoles

Remplacement du brûleur à gaz et des organes de sécurité pour les Écoles maternelles Pasteur B et Pierre et Marie Curie.

Route de Villeneuve

Création de 6 places de stationnement autour de la place des Marronniers

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Chaque jour, la ville doit faire face à de nombreuses dépenses concernant la sécurité, l'énergie ou le respect des normes. Ces factures cumulées représentent une part importante du budget communal.

Elagage des arbres au parc Dreher

3 768 □

VIE SCOLAIRE

Numérique : les enseignants s'initient à la classe mobile

Dans le cadre du projet des classes numériques, la municipalité a financé le projet de la classe mobile pour les élèves et les enseignants des Écoles Pasteur A et Pasteur B.

Formation des enseignants à la classe numérique.

Ainsi l'École primaire Pasteur A est dotée d'une valise numérique depuis le 29 novembre 2017, journée au cours de laquelle les instituteurs ont suivi cette nouvelle forme d'enseignement.

Le principe

Il s'agit d'une valise contenant un ordinateur pour l'enseignant et 15 tablettes pour les enfants.

Le principe : l'enseignant fait son cours via l'ordinateur et les élèves suivent ce cours sur leur tablette.

Les avantages de ce dispositif

Jusqu'à présent une seule salle était dotée d'un tableau numérique ce qui limitait l'usage de l'enseignement numérique à une classe.
Grâce à ce dispositif, tous les enfants pourront bénéficier de l'enseignement numérique. Ce dispositif nomade permettra aux enseignants d'utiliser la valise numérique à tour de rôle.

Comment évoluera-t-il ?

Ce dispositif est en test à l'école Pasteur A. Un point d'étape est prévu vers le milieu de l'année scolaire. Si l'essai est concluant pour les enseignants et les élèves, ce dispositif sera pérennisé.

En bref !

RÉSERVE CITOYENNE

La loi « Égalité citoyenne » offre à tout citoyen âgé d'au moins 18 ans, réunissant certaines conditions, la possibilité de s'engager bénévolement, jusqu'à 24h par semaine, auprès des policiers.

Le Commissariat de Police Nationale de Villeneuve-Saint-Georges propose des missions d'accueil du public, de prévention pour les seniors et l'animation en milieu scolaire de séances de sensibilisation avec prévention auprès des jeunes.

▶ **http://reserve-civique.beta.gouv.fr**

URGENCE BUCCO-DENTAIRE

Les dimanches et jours fériés, un tour de garde est organisé par le Conseil de l'Ordre des chirurgiens-dentistes du Val-de-Marne.

Tél. 0142 6112 00

URGENCE VÉTÉRINAIRE

Service vétérinaire à domicile (pour Paris et sa banlieue) 24h/24.

Tél. 01 47 55 88 55

RÉUNION PUBLIQUE

VIE SCOLAIRE

Extension de la capacité d'accueil des élèves : retour sur la réunion publique du 5 décembre

Le 5 décembre s'est tenue une réunion publique traitant de l'extension de la capacité d'accueil des élèves.

Le contexte

Depuis plusieurs années, on constate un rajeunissement progressif de la population. En effet, les nouveaux arrivants sont principalement constitués d'adultes accompagnés d'enfants ou d'adolescents*. Les apports de populations génèrent des besoins en infrastructures. À noter que trois classes ont été créées sur les quatre dernières années. Une étude a donc été réalisée afin de répondre aux besoins futurs.

3 objectifs

▶ Créer sept salles, dont deux en substitution des classes en préfabriqué de l'École Pierre et Marie Curie

▶ Accompagner ces créations en termes de capacités périscolaires, extra scolaires et restauration.

▶ Améliorer les conditions de fonctionnement des équipements existants.

Un principe : la modularité

Des « salles indifférenciées » pourront être aménagées en salle de classe, si besoin, de manière à assurer un maximum de flexibilité et de modularité dans le temps.

Les scénarii retenus

Afin de respecter les différentes contraintes, trois scénarii ont été retenus.

▶ La création de trois salles à l'École Pasteur A

▶ Des travaux d'extension à l'Espace des enfants

▶ La création de 4 salles à l'école maternelle Pierre et Marie Curie dont une indifférenciée pouvant être affectée à l'École élementaire Pasteur B

Calendrier prévisionnel des actions

▶ **Phase 1 : de mai à décembre 2018**
Création de 3 salles à Pasteur A,

▶ **Phase 2 : de juillet 2018 à juillet 2019**
Travaux à l'Espace des enfants

▶ **Phase 3 : de juillet 2019 à juillet 2020**
Création de quatre salles dont une indifférenciée à la maternelle Pierre et Marie Curie.

*(source : Insee RPP 2012 – données CAF 2013).

PRÉVENTION

Plan Grand Froid 2017 - 2018

Le Plan Grand Froid est un dispositif de prévention et de solidarité prévu en cas d'importantes chutes des températures. Il permet d'apporter un soutien aux personnes fragiles et isolées.

Le froid favorise certaines pathologies dont les effets sont le plus souvent différés d'une à deux semaines. Par ailleurs l'intoxication par le monoxyde de carbone est une conséquence indirecte du froid.

Que faire durant cette période ?

Faites vérifier vos installations de combustion avant l'hiver. N'obstruez pas les bouches d'aération et vérifiez la bonne aération de votre logement.

Maintenez une température ambiante à un minimum de 19°C dans votre logement.

Pensez à faire ou faire faire vos courses pour une longue période et vérifiez que vous avez des médicaments pour une durée suffisante.

Evitez de sortir et si vous y êtes obligés, pensez à vous couvrir chaudement et notamment la tête, le cou, les mains et les pieds. Cependant évitez les sorties le soir et la nuit.

Protégez vous des courants d'air et des chocs thermiques brusques.

Pensez à vous faire connaître en mairie (plan grand froid ou canicul)

▶ Service Population : 01.49.61.33.33
▶ ag.etatcivil@ville-ablonsurseine.fr

Si vous êtes :

▶ âgé, isolé ou si vous avez des difficultés de mobilité

▶ En situation de handicap (moteur, visuel, auditif)

▶ Médicalement assisté par un appareillage

Inscrivez vous sur la liste confidentielle. En cas de déclenchement d'une alerte, des agents municipaux prendront de vos nouvelles afin d'organiser d''éventuels secours.

ENQUÊTE

ENQUÊTE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SÉCURITÉ

L'Insee* et l'Ondrp* réaliseront du 1er février au 30 avril, une enquête sur le thème du cadre de vie et de la sécurité, visant à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

*Institut national de la statistique et des études économiques

*Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales

SOLIDARITÉ

Don aux Restos du Cœur

Le 29 décembre, Eric Grillon, Maire et Liliane Peyrouty, Maire-adjointe à l'Action Sociale, ont rendu visite à l'équipe de bénévoles des Restos du Cœur Villeneuve / Ablon.

Lors de cet échange, la Municipalité a fait un don de 2 500 ☐ correspondant à une commande de denrées alimentaires. Les Restos du Cœur acceptent tout don financier ou en nature, notamment des vêtements, des chaussures, des produits d'hygiène et des livres ; alors si vous faites le vide dans vos armoires, pensez à eux. Ceux-ci peuvent être déposés les mardis, mercredis et vendredis de 9h à 11h30 pendant les périodes de distribution à l'adresse place de la Vieille-Eglise à Villeneuve-le-Roi
Contact : **brun.j@laposte.net**

NOUVEAUX COMMERCES

Boulangerie La Midoré

La nouvelle boulangerie-patisserie de la place Gambetta a ouvert ses portes le 4 janvier.

HORAIRES D'OUVERTURE

- lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 7h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h30
- dimanche, de 7h00 à 13h00
- Fermée le mercredi

Restaurant « le Jasmin »

Un nouveau restaurant spécialisé dans la cuisine franco-marocaine s'est intstallé au 6 rue du Bac. Il remplace le bar « Au Verre du Diable ».

2015-2017 : Retour sur les principaux travaux réalisés

RUE PITOIS

RUE DU MARÉCHAL FOCH

RUES JEUNON ET SULLY

ALLÉE DU BOIS

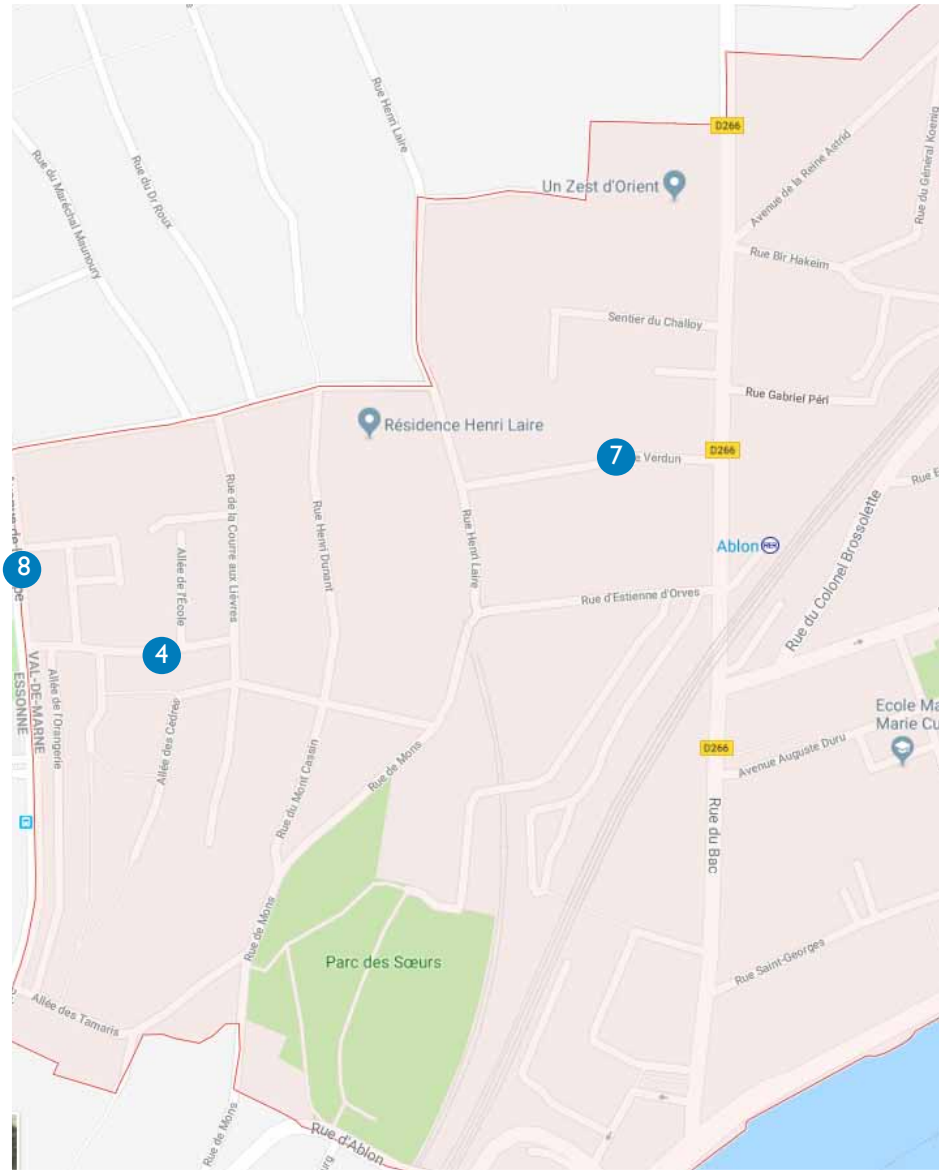

AVENUE AUGUSTE DURU

QUAI DE LA BARONNIE

Depuis 2014, un important programme de travaux a été déployé dans notre commune, tant en matière d'aménagements paysagés que de réfection des voiries. Ainsi près de 20 % des rues ont été rénovées et aménagées par la municipalité. De plus le département a entrepris la rénovation de la rue du Bac et l'aménagement du quai de la Baronnie.

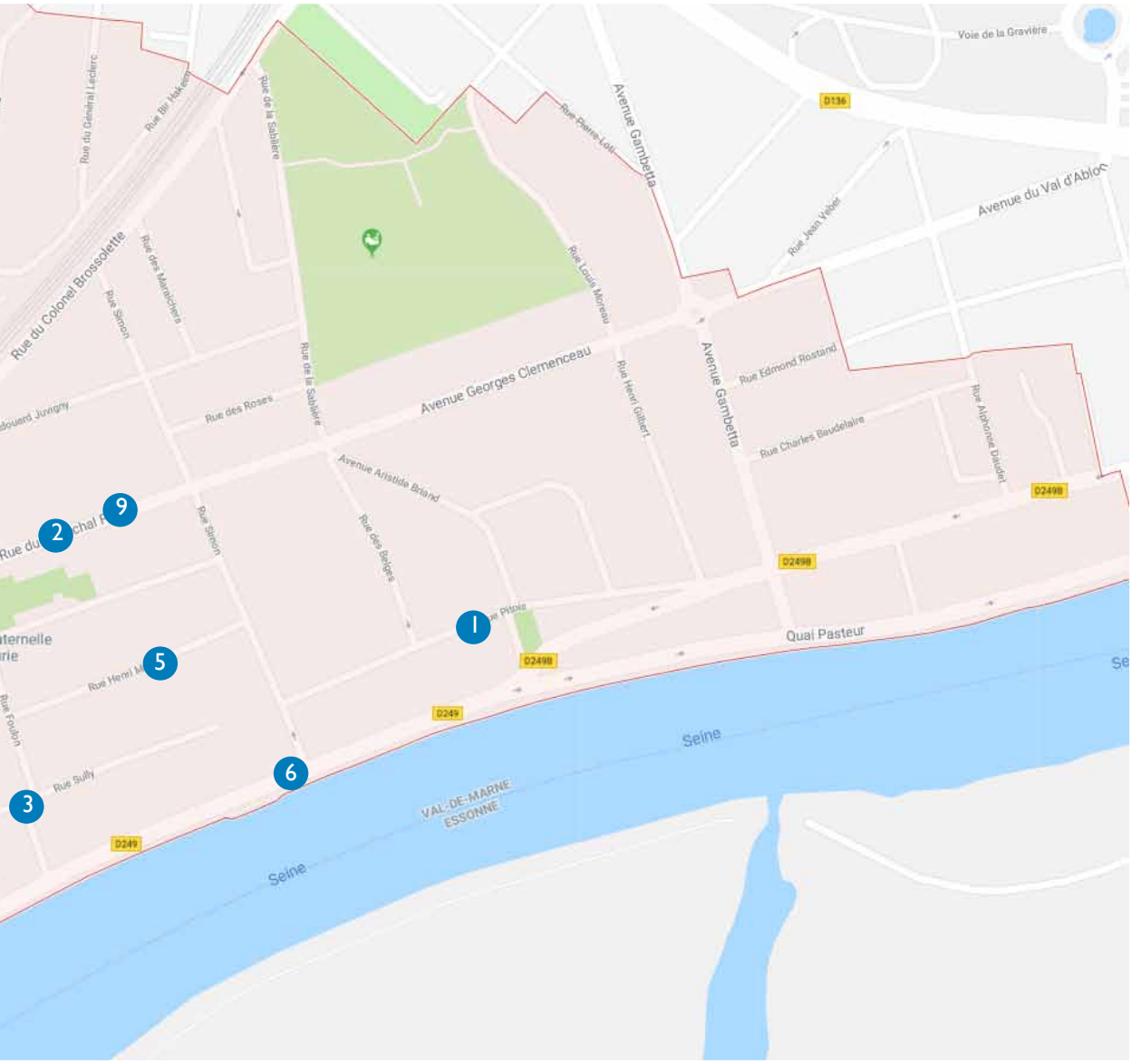

RUE DE VERDUN

AVENUE DE L'EUROPE

PARVIS DE L'ANCIENNE MAIRIE

Montant total des différents travaux réalisés depuis 2014

2 795 537 €

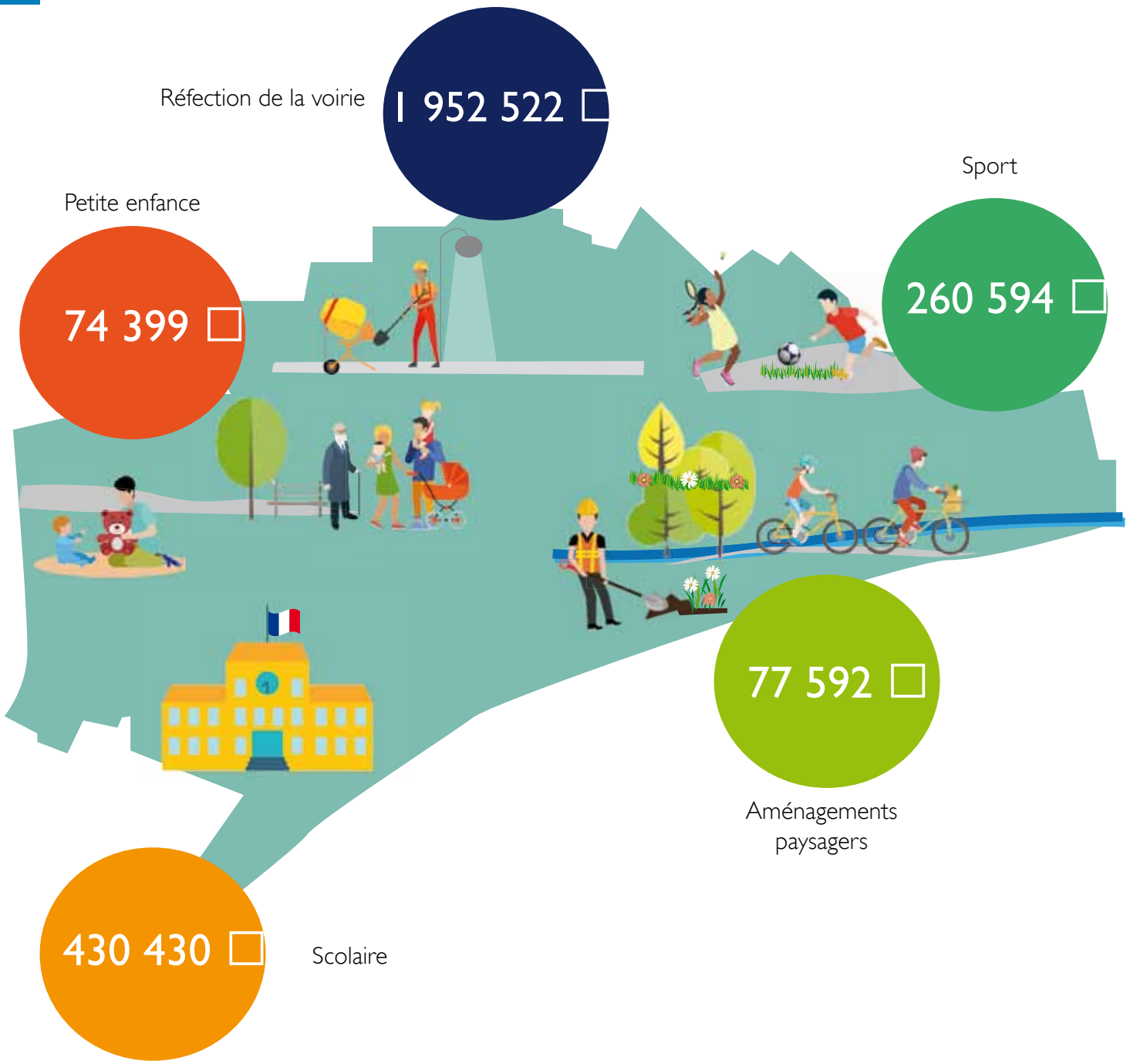

Finances de la ville : un bilan positif d'après la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP)

UN ENDETTEMENT MAÎTRISÉ

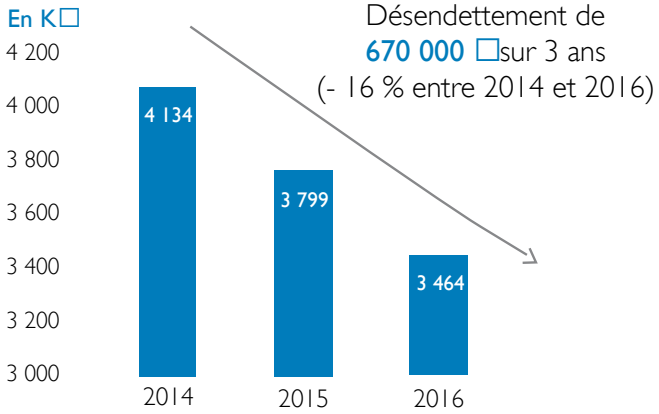

La ville n'a eu aucun recours à l'emprunt depuis 2014.

En 2016 la dette de la ville est inférieure de **13 %** à celle de la moyenne régionale (639 par habitant contre 736).

● Encours de la dette

UNE CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT RETROUVÉE

En 2014, la ville ne pouvait plus financer de projet sur ses fonds propres ni contracter de nouveaux emprunts.

Par la maîtrise des dépenses courantes et l'optimisation de ses recettes, la ville a retrouvé une santé financière la rendant apte à financer une partie non négligeable de ses projets par ses propres moyens.

De plus sa situation lui permet sans risque de recourir à l'emprunt pour engager les travaux structurants dont les Ablonais ont besoin.

● Investissements réalisés

● Autofinancement de la ville

4 456 000 investis entre 2014 et 2016

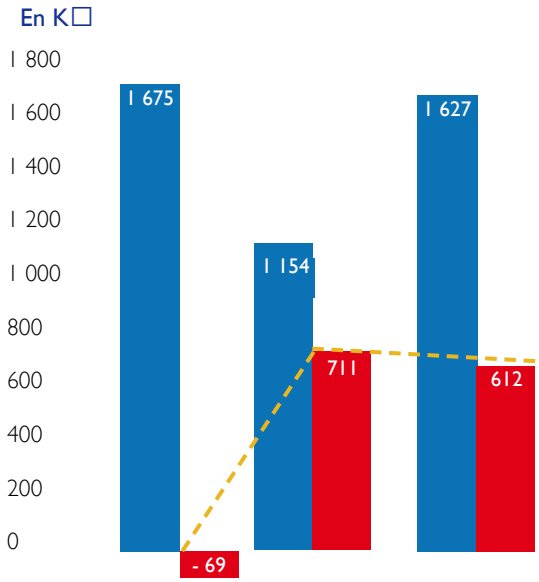

En 2016 l'autofinancement est plus elevé que la moyenne régionale (**113 par habitant contre 105**)

Obtention de deux subventions pour la réfection des écoles

Dans le cadre d'un plan de rénovation thermique de l'École élémentaire Pasteur et de l'école maternelle Pierre et Marie Curie, la ville a obtenu deux subventions en avril 2017.

▶ Couverture de la toiture de l'école élémentaire.

Coût des travaux = 115 00 dont 57 500 de subvention

▶ Toiture de l'école maternelle Curie

Coût des travaux 172 500 dont 86 250 de subvention.

143 750

Subventionés par la Metropole du Grand Paris

ÉDUCATION

Lutte contre le gaspillage : des ateliers de compostage pour les enfants du centre de loisirs

La Municipalité, en partenariat avec la RIVED, s'est inscrite dans un dispositif d'accompagnement des écoliers pour la lutte contre le gaspillage alimentaire.

1ere activité compostage au centre de loisirs

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, chaque mercredi, le centre de loisirs anime l'activité «compostage», une manière ludique de sensibiliser les enfants à ce dispositif.

Le principe

Les enfants ont à leur disposition des bacs de couleur sur chaque table afin de trier leurs déchets alimentaires : couleur verte pour les déchets alimentaires compostables et rouge pour ceux qui ne le sont pas.

À la fin du repas, un élève de chaque table se rend à la poubelle pour y jeter les déchets qui iront au composteur.

En fin de service, les enfants volontaires vont remplir le composteur, accompagnés d'animateurs préalablement formés.

La première pesée

Du 11 au 15 décembre a eu lieu la première pesée.

Son objectif est de chiffrer la quantité gaspillée, mais aussi de sensibiliser les enfants au gaspillage. Par la suite, des pesées auront lieu toutes les semaines.

À long terme, cela permettra aux animateurs et enseignants de trouver des solutions pour faire baisser ce chiffre.

Que peut-on y déposer ?

Tous les déchets organiques, tels que les épluchures, restes de cuisine.

COMMENT OBTENIR VOTRE COMPOSTEUR

Dans un premier temps, la Municipalité va procéder au recensement des personnes désirant recevoir un composteur.

Si cela vous intéresse faites-vous connaître auprès du secrétariat des services techniques.

➔ Mairie annexe – 18, rue du Mal Foch

01 49 61 33 64

Les composteurs sont remis gratuitement, les bénéficiaires ont à leur charge l'entretien et le remplacement du matériel endommagé.

De plus, une formation d'une heure sera dispensée aux bénéficiaires des composteurs afin qu'ils puissent les utiliser à bon escient.

ASSOCIATION

Grand succès pour la soirée orientale de l'association Epic Gaz'Elles

L'association EPIC GAZ'ELLES est née le 9 mai 2017. Elle a pour but de recueillir des dons d'entreprises et de particuliers pour promouvoir un événement sportif et y participer avec des valeurs auxquelles Dounia et Caroline adhèrent : 100 % féminin, humanitaire et écologique.

Pour boucler leur budget, EPIC GAZ'ELLES, multiplie les initiatives, notamment dans la ville. Après la fête des associations, une soirée orientale a eu lieu le 9 décembre 2017. Environ 70 personnes sont venues les soutenir et passer un bon moment. Deux groupes de danses étaient présents EDEN RAQS, TILLELI, et le groupe musical H2 qui ont contribué à faire de cette soirée un succès. Spectacles orientaux, piste de danse et concert étaient au rendez-vous.

Aujourd'hui, elles planchent, entre autres, sur un prochain évènement « Gospel » à l'Eglise d'Ablon-sur-Seine le dimanche 21 janvier.

JEUNESSE

Installation du nouveau Conseil Municipal des enfants

Le conseil Municipal des enfants 2017-2018, a été officiellement installé le 16 décembre. Il s'est vu attribuer une ligne budgetaire de 2 000☐ pour la réalisation de ses projets avec l'accompagnement d'un animateur spécialement formé à cette démarche d'apprentissage de la citoyenneté.

PORTRAIT D'ABLONAIS

Monsieur Jean-Jacques Fromont reçoit la médaille « de Chevalier de l'Ordre National du Mérite »

Monsieur Jean-Jacques Fromont a reçu de M. Thierry Leleu, conseiller d'État et ancien Préfet du Val-de-Marne, la médaille de" Chevalier de l'Ordre National du Mérite ". Cette cérémonie qui récompense 59 années au service de la collectivité a eu lieu le samedi 4 novembre 2017 à " l'Espace culturel Alain-Poher " devant une centaine de personnes.

« *Je n'avais jamais imaginé, qu'un jour, je puisse recevoir une telle distinction qui non seulement m'honore, mais honore les familles des anciens combattants auxquels j'appartiens.*

Il a toujours été naturel pour moi de m'engager pleinement et de me lever chaque matin pour que les heures qui allaient suivre soient remplies du sentiment du travail accompli. »

Jean-Jacques Fromont

La vie de Monsieur Fromont est jalonnée d'actes de dévouement, où altruisme et patriotisme ont un sens profond guidant chacun de ses engagements, avec une volonté de transmettre l'Histoire de notre République et les valeurs qui s'y rattachent.

Il est aujourd'hui un porteur des voyages de mémoire envers des collégiens du Val-de-Marne, voyages qui permettent chaque année, à des centaines d'enfants Val-de-Marnais de se rendre sur des lieux de mémoire.

Enfin, au-delà du monde des anciens combattants il est aussi très impliqué dans la vie locale. En effet, il préside depuis de nombreuses années le conseil syndical de la Résidence " Les jardins de l'écluse " située quai Magne.

La boucherie Jolivet récompensée pour la 6ème fois par la « Charte Qualité Performance »

Le 28 novembre s'est déroulée la soirée des Oscars de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne (CMA 94)

Pour la 6ème fois consécutive la boucherie Jolivet s'est vu décerner la Charte Qualité Performance. Toutes nos félicitations à cet artisan qui véhicule l'excellence ablonaise.

« *Nous sommes heureux d'avoir obtenu la charte qualité performance pour la 6eme fois. Cela met en valeur notre travail.* »

Monsieur Jolivet

SAISON CULTURELLE

À vos agendas !

Retrouvez la programmation dans toutes les villes du réseau sur

www.lesbordsdescenes.fr

Ma plus belle histoire d'amour
Hommage à Barbara

Samedi 27 janvier, 20h30, Espace culturel Alain-Poher,

À l'occasion du 20e anniversaire de la mort de Barbara, ce programme rend hommage à cette grande artiste. Le repertoire est articulé autour de neuf chansons de Barbara, arrangées par cinq compositeurs : Bruno Giner, Stéphane Nicolay, Jean-Christophe Rozas, Romain Didier et Morgan Jourdain.

Glace ! (en lien avec Bal Givré)

Vendredi 2 février 20h30, Espace culturel Alain-Poher, salle Charlie-Chaplin, dès 8 ans

Ancien Patineur, Sebastien Lefrançois transforme la scène en patinoire éphémère pour un spectacle hors normes. Ils croisent danse hip-hop, art du clown et patinage artistique avec humour et générosité.

Bal Givré

Samedi 3 février17h30 Espace culturel Alain-Poher, salle Charlie-Chaplin, dès 8 ans

En lien avec « Glace ! » Bal Givré vous offre un bal sur glace, un partage de la culture, de la danse, de l'appropriation de son corps, de ses mouvements. Un moment musical et collectif.

Atelier Philo

Mardi 27 février
Médiathèque de l'Espace Culturel Alain-Poher
de 5 à 10 ans
2 rendez-vous : 10h30 : « Ça veux dire quoi être heureux » et 14h : « Pourquoi la vie parfois c'est pas juste ».

La médiathèque propose aux enfants un espace de parole collective où peuvent s'exprimer toutes les opinions autour de grands thèmes philosophiques (La liberté, le rire, la justice...). Réfléchir, apprivoiser les règles du débat, développer les notions d'écoute et de tolérance, pour confronter ses opinions aux autres sans notion de jugement moral. Enfin mettre en dessin ses interrogations pour suppléer les mots.

Gratuit sur réservation / Renseignements : 01 49 61 33 69 ou mediatheque@ville-ablonsurseine.fr

NOUVEAUTÉ Réservez en ligne sur www.lesbordsdescenes.fr

Actualité du Territoire

Conseil Territorial du 15 décembre 2017

Adhésion au SEDIF

L'établissement Public Grand Orly Seine Bièvre a adhérer de nouveau, pour le compte de la ville, au Syndicat des Eaux d'Ile-de-France à compter du 1er janvier 2018.

Conseil Territorial du 7 novembre 2017

Définition de l'intérêt territorial sur la compétence construction, entretien et fonctionnement des équipements culturels et socioculturels

La médiathèque Jacques Prevert d'Ablon-sur-Seine rejoint le réseau des équipements de lecture publique du territoire.

Expression des élus : Tribune de l'opposition, Ablon une équipe en action

Les textes publiés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs

Les actualités municipales ces derniers mois ont été marquées par l'organisation d'une réunion publique pour présenter le projet d'agrandissement et de rénovation des écoles. Trop peu de parents ont pu assister à cette réunion. Il est vrai que celle-ci était organisée à 18h30 un jour de semaine. L'horaire initial était même calé à 18h, il a été repoussé de 30 min lorsque Magali Bourdier a fait remarquer en Conseil Municipal que c'était peut-être un peu trop pour les parents qui travaillent. Faut-il croire que la majorité ne souhaite pas voir les Ablonais s'intéresser de trop près à la vie municipale ?

Le 16 décembre, nous avons assisté à l'installation du nouveau Conseil Municipal des enfants. La cérémonie s'est déroulée dans le réfectoire du Centre de Loisirs Jean-Louis Cohen / Gilbert Flament. Dans un lieu absolument pas adapté pour ce type d'événement : manque de places pour le public, aucune sonorisation… La photo de groupe a même été faite dans la cour de l'école à partir d'un simple Smartphone puisqu'aucun collaborateur de la communication de la ville n'était présent. Nous militons depuis plusieurs mois pour que les Conseils Municipaux des enfants – au moins les séances plénières – se déroulent au Centre Culturel, à l'instar des Conseils Municipaux des adultes. Mais, à ce jour, nous n'avons toujours pas été entendus ! Faut-il croire que la parole des enfants a moins d'importance que celle des adultes ?

Vos élus d'Ablon, une équipe en action, vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018 !

Compte-rendu du Conseil Municipal

Jeudi 14 décembre 2017

Convention avec le Lions club de France dans le cadre de l'opération « Agir pour la lecture-vaincre l'illettrisme »

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité une convention avec le « Lions Club International Villeneuve-le-Roi / Ablon-sur-Seine » pour l'installation de deux boîtes à livres sur le territoire communal dans le cadre de l'opération « Agir pour la lecture-Vaincre l'Illettrisme ». Ces boîtes à livres seront installées par les services municipaux en concertation avec le Lions Club Villeneuve-le-Roi / Ablon-sur-Seine.

Présentation du rapport annuel 2016 de la commission communale d'accessibilité

Ce rapport fait état des actions développées par la Commission communale pour l'accessibilité et plus globalement par la ville d'Ablon en matière de handicap et d'accessibilité. Après délibération le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2016 de la commission communale d'accessibilité.

Renouvellement du forfait d'externat pour les enfants ablonais accueillis dans les écoles élémentaires privées sous contrat d'association avec l'Etat

Signature d'une convention avec l'école élémentaire privée du Sacré Cœur.

Eric Grillon, maire d'Ablon-sur-Seine, vous reçoit lors de ses **permanences sans rendez-vous le vendredi*** de 15h à 17h, en mairie *(16, rue du m^al Foch)*

** Sauf contraintes liées au planning*

Nouveau - Se pacser à la mairie

Depuis le 1er novembre, l'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité (PACS) a été transféré aux mairies au lieu du tribunal ou du notaire. Les ablonais intéréssés doivent prendre rendez-vous au service de l'Etat civil pour déposer leur dossier. Au préalable, ils devront venir chercher en mairie ou imprimer depuis le site servicepublic.com deux formulaires Cerfa pour les remplir et fournir également pièce d'identité, copie d'acte de naissance et attestation sur l'honneur de résidence à Ablon-sur-Seine pour les français.

Permanences gratuites

- **CAUE :** architecte-conseil. Sur rendez-vous en mairie. Renseignements et prise de rendez-vous : 01 49 61 33 56
- **NOTAIRE :** Maître Fontanel-Friman vous reçoit sur rendez-vous à son étude de Villeneuve-le-Roi. Renseignements et prise de rendez-vous : 01 49 61 94 39
- **AVOCAT :** Me Adjallian vous reçoit sur rendez-vous à l'Espace culturel Alain-Poher, un mercredi matin par mois. Renseignements et prise de rendez-vous : 01 49 61 33 33
- **MISSION LOCALE (EMPLOI, FORMATION)** Sur rendez-vous en mairie. Renseignements et prise de rendez-vous : 01 49 61 33 59
- **ÉCRIVAIN PUBLIC :** Jean Pouillet, écrivain public, vous reçoit gratuitement en mairie sur rendez-vous. Renseignements et prise de rendez-vous 01 49 61 33 33

Ablon sur tous vos écrans !

Application, site internet, newsletter, facebook... Tous ces outils numériques vous permettent d'effectuer des démarches mais aussi de trouver des informations pratiques telles que l'agenda, la collecte des déchets, les permanences gratuites, l'accès au portail famille...

Collecte des déchets

Emballages : les mercredis

Ordures ménagères : les mardis et vendredis

Verre : 12 bornes sont à votre disposition

Encombrants : le 1er jeudi du mois

Déchèterie intercommunale de Villeneuve-le-Roi
Zone d'activités des Vœux Saint Georges
01 49 61 75 96

La mairie vous accueille

Standard 01 49 61 33 33

Lundi, mardi, mercredi 9h - 12h30 / 14h - 17h30
Jeudi : fermée au public le matin / 14h - 17h30
Vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h
Samedi *(1er, 3e et 5e du mois)* : 9h - 12h30

La mairie est fermée le samedi en période de vacances scolaires

État - civil

NAISSANCES Bienvenue aux bébés

Août
Thilo DESCHAMPS PANIEL

Octobre
Adam AMDHAR

Novembre
Naëlle KERKENI
Youri, Elias, Pascal GHORES BERNET
Antoine ELLÉ ATANGANE

DÉCÈS Nos condoléances aux proches
Octobre
Jacqueline BEAUMONT, épouse COLSON

janvier
février
2018

AGENDA

Samedi 27 janvier
Ma plus belle histoire d'amour
Hommage à Barbara
Espace culturel Alain-Poher - 20h30

Vendredi 2 févier
Glace ! (en lien avec Bal Givré)
Espace culturel Alain-Poher - 20h30

Samedi 3 février
Bal Givré
Espace culturel Alain-Poher-17h30

Vendredi 9 février
Séance de cinéma AICA
Espace Culturel Alain Poher - salle Chaplin

Samedi 10 février
Soirée FADO
Espace Culturel Alain Poher - salle Chaplin - 19h30

Du 12 au 17 février
Exposition Ose Art
Espace Culturel Alain Poher - forum Barbabra

Samedi 17 février
Exposition Ose Art
Espace Culturel Alain Poher - forum Barbabra
Soirée et repas organisés à l'Epsace Culturel Alain-Poher
Informations et réservations : 01 45 97 58 37
oseart@laposte.net

Mardi 27 février
Atelier Philo
Médiathèque de Espace Culturel Alain Poher

DANS LES AUTRES VILLE DE NOTRE RÉSEAU DES BORDS DE SCÈNES

Jeudi 25 janvier
Youn Sun Nah
Salle Lino Ventura - Athis-Mons

Samedi 3 février
Les Noces de Figaro
Espace Jean Lurçat - Juvisy-sur-Orge

Samedi 10 février
J'ai couru comme dans un rêve
Espace Jean Lurçat - Juvisy-sur-Orge

Samedi 11 février
Frères
Salle Lino Ventura - Athis-Mons

Mercredi 14 février
Gaspard Proust
Espace Jean Lurçat - Juvisy-sur-Orge

Espace culturel Alain-Poher : Infos et réservations : 01 45 97 53 11 / ecap@ville-ablonsurseine.fr
Médiathèque Jacques-Prévert : Infos et réservations : 01 49 61 33 69 / mediatheque@ville-ablonsurseine.fr

VENDREDI

2

FÉVRIER

20h30

ABLON-SUR-SEINE

ESPACE CULTUREL
ALAIN-POHER

LES BORDS DE SCÈNES
THÉÂTRES & CINÉMAS

CIE TRAFIC DE STYLES
Sébastien LEFRANÇOIS

DANSE / Dès 8 ans

GLACE !

En lien avec

BAL GIVRÉ |

Samedi 3 février à 17h

Avec toute l'équipe de Glace !

© Édition service communication d'Ablon-sur-Seine / DÉCEMBRE 2017 © S. FERRAND

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :
01 45 97 53 11 / ecap@ville-ablonsurseine.fr
01 69 57 81 10 / contact@lesbds.fr
lesbordsdescenes.fr

GRAND ORLY SEINE BIÈVRE

Ablon SUR SEINE

ESPACE CULTUREL ALAIN POHER

Ablon SUR SEINE